



## AZUR SYSTEME SOLAIRE

(Siret : 50359368300025)

**M. SIMIAN**

25 Avenue Emmanuel Rouquier  
L'Emeraude  
06130 GRASSE

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 03 août 2016 au 03 août 2017*



### Numéro QualiPAC : QPAC/32661

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 22/02/2016 : 111226771 - GAN ASSURANCES IARD (Paris)

- décennale au 22/02/2016 : 111226771 - GAN ASSURANCES IARD (Paris)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 09 juillet 2016

**André Joffre,**  
Président de Qualit'EnR

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

96 rue de la Victoire • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00031

**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



**QUALIFICATION  
D'ENTREPRISES  
ACCREDITATION  
N°4-0560  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR**

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 03 août 2018 pour QualiPAC module chauffage et ECS